

# *Nos avis de décès*



Confidentialité - Conditions

# GAMACHE, MARIE-CLÁIRE

## Lachute

22 novembre 2011

## SALON ROLAND MÉNARD INC.

1937-2011

Au Pavillon d'Argenteuil à Lachute, le 22 novembre 2011, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Marie-Claire Gamache, épouse de Jacques Tremblay. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants Mario (France Fortier), Sylvie (Louis Gaudreau) et Céline (Gilles Gagnon), ses huit petits-enfants Claudia, Evan, Sabrina, Alexandre, Eric, Caroline, Bianka et Nickolas, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Confidentialité - Conditions

Exposée au salon Roland Ménard inc 395 rue Grâce à Lachute, dimanche le 27 novembre de 14 à 17 heures. Les funérailles auront lieu lundi le 28 novembre à 11 heures en l'église Ste-Anastasie 174 rue Béthanie à Lachute. Ouverture du salon lundi à compter de 9h30. Des dons à la fondation de l'hôpital de Lachute seraient appréciés.

## **Direction des funérailles**

### **Entreprises funéraires membres de la CTQ**

Salon Roland Ménard inc.

395, rue Grâce

Lachute, Québec

Canada J8H 1M3

Tél. : 450-562-4114

Télé. : 450-562-1120

[salonrolandmenard@bellnet.ca](mailto:salonrolandmenard@bellnet.ca)

[www.salonrolandmenard.net](http://www.salonrolandmenard.net)

1937-2011

Au Pavillon d'Argenteuil à Lachute, le 22 novembre 2011, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Marie-Claire Gamache, épouse de Jacques Tremblay. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants Mario (France Fortier), Sylvie (Louis Gaudreau) et Céline (Gilles Gagnon), ses huit petits-enfants Claudia, Evan, Sabrina, Alexandre, Eric, Caroline, Bianka et Nickolas, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Exposée au salon Roland Ménard inc 395 rue Grâce à Lachute, dimanche le 27 novembre de 14 à 17 heures. Les funérailles auront lieu lundi le 28 novembre à 11 heures en l'église Ste-Anastasie 174 rue Béthanie à Lachute. Ouverture du salon lundi à compter de 9h30. Des dons à la fondation de l'hôpital de Lachute seraient appréciés.

[English version](#)